



Catherine MOLLET et Laurent BEAL
Candidats de La France Insoumise aux élections législatives 2017
4eme circonscription du Puy de Dôme

Monsieur Cavey,

Je vous remercie de votre message ainsi que d'avoir attiré mon attention sur l'aspect répressif de la prévention routière actuelle.

Comme vous le savez, la « sécurité publique » est l'une des composantes de l'ordre public que l'État a pour devoir de faire respecter. Elle vise à protéger les citoyens contre des menaces intérieures, au sein desquelles s'inscrit l'insécurité routière. Or le programme « L'avenir en commun » envisage de refonder la politique de sécurité en France. Mais en matière de sécurité, nos maîtres-mots sont prévention, dissuasion, sanction.

Réaffirmer le rôle social du policier, du gendarme et des institutions judiciaires, comme nous le souhaitons, permettra d'obtenir de bien meilleurs résultats que l'actuelle politique de répression routière, supposée empêcher tout délit. Nous programmerons les moyens concrets pour permettre d'accomplir ce renversement de la politique de répression vers une réelle politique de prévention routière, fondée sur l'éducation des citoyens. Mettre la raison au cœur de notre politique, comme nous l'envisageons, c'est aussi assumer que les agents sont à même de connaître ce qui est efficace dans leur activité quotidienne.

L'évaluation de l'action policière doit d'abord se faire par les citoyens, les élus et les acteurs du territoire lors de rencontres annuelles, et non pas à l'aune de statistiques ne servant qu'à calculer des primes pour la hiérarchie. Ce sont bien les citoyens et les fonctionnaires des services de sûreté routière qui sont à même de participer à l'amélioration qualitative de l'action policière ou de gendarmerie. Révolutionner la tendance répressive de la politique routière passera d'abord par la remise au centre de la sûreté des citoyennes et citoyens ainsi que par le renforcement des politiques de prévention. Enfin, nous mettrons un terme à la politique du chiffre et à la suppression des primes aux résultats.

Le pillage et le gaspillage issus de la privatisation des autoroutes connaissent un nouvel épisode. Ainsi, les tarifs des péages augmentent pour financer des travaux. Pourtant, l'entretien du réseau est bien à la charge des sociétés privées à qui l'État a « concédé » les autoroutes. Pourquoi ne piochent-elles pas dans leurs bénéfices et les dividendes versés à leurs actionnaires ? Ce sera une hausse de 0,4% chaque année entre 2018 et 2020. Nous souhaitons la renationalisation des autoroutes qui auraient du rester la propriété de l'état, donc de chacun d'entre nous.

Il convient également de considérer que la profusion actuelle des véhicules automobiles sur le territoire national est parfois liée à l'insuffisance des transports en commun mis à la disposition des citoyens. Nous mettrons en place des réseaux de transports en commun plus efficaces et inciterons nos compatriotes à utiliser le covoiturage et des transports de substitution en ville comme le vélo. Vous vous plaignez de la mauvaise qualité de l'entretien du réseau routier. La gestion et l'entretien des routes nationales sera repris par l'État ; les ressources ainsi dégagées au niveau des collectivités territoriales pourront être affectées à l'installation de réserves de carburant « propre » et participer à la sortie du diesel et autres carburants polluants.

Il n'est pas question pour nous de lutter contre l'automobile et encore moins contre les automobilistes. Simplement, nous sommes conscients des dangers réellement inquiétants que fait courir la pollution atmosphérique à la sauvegarde de la planète et au-delà à la survie des êtres humains sur terre. Il est évident que le recours systématique aux énergies fossiles provoque à terme la disparition des ressources naturelles ainsi pillées ; il est non moins évident que l'utilisation massive de ces énergies influe négativement sur la qualité de l'air et donc sur l'accumulation des gaz à effet de serre.

Vous comprendrez que nous ne pouvons vous donner ici que les grandes lignes du vaste programme destiné à freiner la destruction annoncée de la planète dans le domaine des énergies ; ceci est une priorité absolue. À partir de cet impératif, il va de soi que le gouvernement, dans les différents secteurs de la vie publique, économique et sociale devra prendre les mesures les plus appropriées dans le respect des citoyens et de l'égalité de ceux-ci devant la loi. Dans notre esprit, le gouvernement trace les grandes lignes d'une nouvelle politique au service des citoyens, assure l'exécution des lois de la République votées par le Parlement, mais ne saurait interférer sur les affaires relevant des collectivités territoriales, dans la mesure où elles entrent dans le cadre légal général. Soyez assurés que nous saurons mener toutes les consultations nécessaires à l'aboutissement de processus de protection de la vie et singulièrement de celle de nos concitoyens. L'automobile ne sera pas condamnée ; elle fera partie intégrante d'une nouvelle manière de vivre ensemble et devra donc être adaptée à une politique indispensable de sauvegarde de la planète et de la santé des personnes.

Tout en espérant que ces quelques éléments répondent à vos attentes, je vous renvoie aussi vers l'ensemble de nos livrets thématiques qui vous apporteront des éléments supplémentaires sur cette question.

<https://avenirencommun.fr/livrets-thematiques/>

Respectueusement

Catherine Mollet

Candidate de la France Insoumise – Soutenue par Jean Luc Mélenchon

4eme Circonscription du Puy de Dôme

cmollet2017legislatives@gmail.com

<https://twitter.com/Fi4eme>

<https://www.facebook.com/Fi4eme63>